

ANCV
Direction des politiques sociales / Service Développement
Fonds d'expérimentation
Appel à projets Personnes âgées dépendantes et aidants
Bilan 2022 et perspectives 2023



Source : Séjour personnes âgées dépendantes à Lège-Cap-Ferret du 12 au 14 septembre 2022 – Centre hospitalier Jean Leclaire (24)

L'ANCV a renouvelé en 2022, l'appel à projets à destination des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants (PADA), initié en 2020, visant à :

- permettre le départ en vacances des personnes âgées et ainsi contribuer à la prévention et à la lutte contre la dépendance,
- permettre le départ en vacances de leurs proches aidants, pour favoriser leur répit et leur remobilisation.

Cette troisième édition a connu **un développement quantitatif significatif tant sur le nombre de projets que sur le nombre de bénéficiaires. Elle aura ainsi permis d'aider en 2022, 713 personnes âgées dépendantes et leurs aidants**, contre 42 en 2020 et 285 en 2021.

Le présent bilan vise à présenter **les porteurs de projets, projets et bénéficiaires** de cette initiative ainsi que les **impacts** identifiés sur les parties prenantes.

Les Chiffres-clés et synthèse des constats	<i>Page 3</i>
Bilan détaillé 2022	<i>Page 5</i>
1.1- Les porteurs de projets	<i>Page 6</i>
1.2- Les projets	<i>Page 8</i>
1.3- Les bénéficiaires	<i>Page 13</i>
1.4- Des impacts avérés pour les différentes parties prenantes	<i>Page 15</i>

LES CHIFFRES-CLES ET SYNTHÈSE DES CONSTATS

Les chiffres-clés

	2020	2021	2022	Evolution 2021/2022
Nb porteurs de projets	14	37	70	X 1,9
Nb de projets reçus	15	43	94	X 2,2
Projets soutenus	7*	41**	94***	X 2,3
Nb de bénéficiaires réels (prévisionnels)	42 (118)	285 (328)	713 (811)	X 2,5
- dont pers. Agées dép.	30	231	513	X 2,2
- dont aidants	12	54	200	X 3,7
Accompagnateurs	19	158	333	X 2,1
Montant global octroyé	21 087,20 €	62 859 €	165 592 €	X 2,6
Montant moyen prévisionnel par personne	179 €	192 €	204 €	X 1,1
Montant global utilisé	10 300 €	58 542 €	152 082 €	X 2,6
Montant moyen réalisé par personne	245 €	205 €	213 €	X 1

*2020 : 8 projets annulés

**2021 : 2 projets reportés en 2022

*** 2022 : 4 projets annulés + 3 projets reportés en 2023

Synthèse des constats

L'initiative a mobilisé en 2022 de nombreux acteurs de référence impliqués dans les politiques de prévention et de lutte contre la dépendance ...

- un nombre accru (70, vs 37 en 2021) et une diversification des porteurs de projets (Ehpad, associations, caisses de retraite, autres établissements, ...) ;
- un partenariat réaffirmé avec la Cnav, décliné par des synergies territoriales de promotion et cofinancement avec 3 Carsat ;
- le soutien apporté par le Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités et de la Santé, chargée de l'Autonomie.

... et les parties-prenantes confirment la pertinence du dispositif et sa capacité à répondre aux attentes des parties-prenantes :

- 62 % des porteurs de projets sont très satisfaits et 32 % sont satisfaits des critères et modalités de cet appel à projets
- Plus des ¾ des porteurs de projets déclarent que leur projet n'aurait pu se concrétiser sans le bénéfice de l'aide de l'ANCV

- 26 % des bénéficiaires n'avaient jamais organisé de projets de vacances pour les personnes âgées / leurs aidants.
- Un dispositif contributif des politiques de prévention et lutte contre la dépendance des personnes âgées, générateur d'impacts nombreux et divers constatés sur les participants aux séjours comme sur les établissements et services porteurs de projets.

Le dispositif confirme sa capacité à répondre aux attentes des acteurs engagés dans l'accompagnement des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants. Les porteurs de projets témoignent d'impacts riches tant au niveau des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants qu'au niveau des établissements et de leurs projets éducatifs.

Ainsi, l'ANCV propose, au regard des trois années d'expérimentation, la pérennisation de cet appel à projets.

Sous réserve de l'accord de nos instances gouvernantes, l'ANCV s'emploiera en 2023 à généraliser la diffusion de l'appel à projets aux Agences régionales de santé, aux plateformes territoriales d'appui, aux Centres locaux d'information et coordination, aux Maisons des aidants, dispositifs MAIA, et autres organismes « têtes de réseau » ou prescripteurs avérés.

Les synergies sur les territoires avec les Carsat partenaires seront pérennisées et les efforts promotionnels intensifiés.

L'ANCV poursuivra parallèlement ses efforts de promotion directe.

Préambule

Le présent bilan porte sur 87 projets soutenus en 2022 et concerne 1 046 bénéficiaires dont :

- 513 personnes âgées dépendantes/handicapées ;
- 200 proches aidants ;
- 333 accompagnateurs.

4 porteurs de projets ont annulé leur séjour en 2022 et 3 ont émis le souhait de les reporter en 2023, pour des problématiques liées à la santé des bénéficiaires et / ou à des contraintes de personnel pour les porteurs de projets.



Source : Séjour aidants familiaux au château de Prauthoy du 15 au 18 mai 2022 – Relais du Bien Être (10)

1.1- Les porteurs de projets

1.1.1- L'appel à projets continue de mobiliser un réseau de porteurs de projets de plus en plus accru...

En 2022, **70 porteurs de projets** ont fait une ou plusieurs demandes d'aides, pour soutenir le départ en départ en vacances des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants.

Parmi eux, 9 avaient déjà bénéficié d'une aide au départ en vacances en 2021, dans le cadre de cet appel à projets :

PORTEURS DE PROJETS	NOMBRE SOLLICITATIONS		
	2021	2022	TOTAL
ASSOCIATION APPUI ET VOUS NORD DEUX-SEVRES (79)	1	1	2
ASSOCIATION FRANCE-ALZHEIMER DROME (26)	2	2	4
ASSOCIATION INT-ACT (75)	1	4	5
ASSOCIATION NAZARETH (49)	1	1	2
BIEN VIVRE A COMPAIN (16)	3	2	5
CCAS DE MARCILLAC-LA-CROISILLE (19)	1	1	2
LES SORTIES DU CŒUR (01)	2	1	3
MSA ALPES VAUCLUSE (84)	1	1	2
RELAIS DU BIEN ETRE (10)	1	15	16
	13	28	41

Les 9 porteurs de projets aidés en 2021 et 2022

Les porteurs de projets ayant renouvelé l'expérience en 2022 sont convaincus des bienfaits des vacances sur les personnes âgées et dépendantes ainsi que leurs aidants. Ces séjours ont permis de répondre à des enjeux reconnus tels que le manque de lien social pour les seniors et de répit des aidants qui accompagne quotidiennement ces derniers.

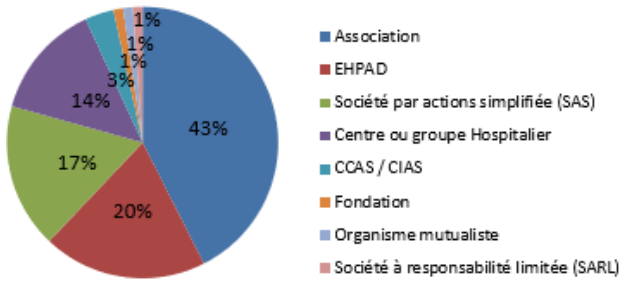
Si une majorité de porteurs de projets a sollicité l'ANCV pour un projet unique, 8 d'entre eux ont déposé plusieurs demandes au cours de l'année :

PORTEURS DE PROJETS	NOMBRE SOLLICITATIONS
ASSOCIATION DU PARC DU CHATEAU D'ABONDANT (28)	2
ASSOCIATION FRANCE-ALZHEIMER DROME (26)	2
ASSOCIATION INT-ACT (75)	4
ASSOCIATION SAINT DOMINIQUE (43)	2
BIEN VIVRE A COMPAIN (16)	2
CENTRE HOSPITALIER DES MARCHES DE BRETAGNE (35)	4
MAISON DE RETRAITE LES MAGNOLIAS-EHPAD (79)	2
RELAIS DU BIEN ETRE (10)	15
	33

Les 8 porteurs de projets ayant soumis plusieurs demandes en 2022

Au total, ce sont 94 projets (vs 37 en 2021) qui ont été examinés par la commission d'attribution des aides de l'ANCV au titre de 2022.

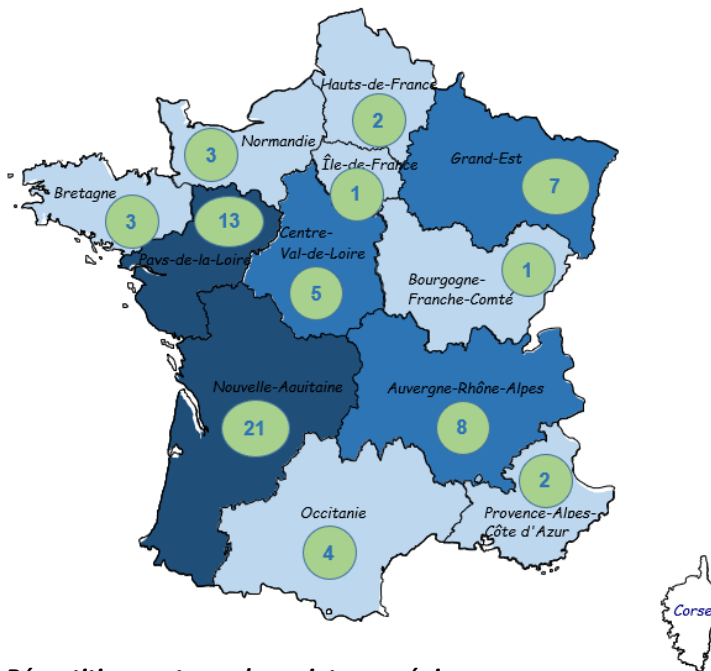
1.1.2- L'appel à projets a impliqué une grande diversité d'acteurs engagés auprès des personnes âgées dépendantes et leurs aidants...



Cette expérimentation a bénéficié à **une majorité d'associations et d'Ehpad (63 %)** mais aussi à d'autres établissements et services, des collectivités, accompagnant des personnes âgées dépendantes et leurs aidants.

Typologie des organismes porteurs de projets

1.1.3- ... répartis sur l'ensemble du territoire



L'appel à projets a couvert l'ensemble du territoire et a ainsi **soutenu au moins un porteur de projets sur chaque région**, hors Corse.

Près de 50 % des porteurs de projets sont implantés sur 2 régions :

- La région Nouvelle Aquitaine concentre près de 30 % des porteurs de projets ;
- La région Pays-de-la-Loire 19%.

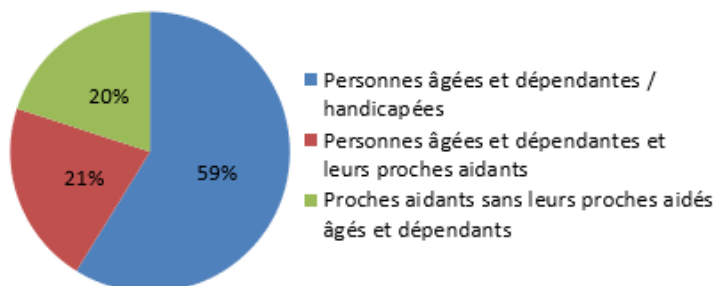
Répartition porteurs de projets par région

*base : 87 bilans reçus / 70 porteurs de projets (séjours réalisés)

1.2- Les projets

1.2.1- Types de public soutenus dans les projets

Des séjours pour les personnes âgées dépendantes, mais aussi pour leurs proches aidants



Près de 60 % des projets concernent des **personnes âgées dépendantes**, et 21 % des projets concernent des séjours communs **aidants / aidés**.

Les projets spécifiques aux aidants représentent 20 % des projets soutenus, contre 5 % en 2021, ce qui démontre la pertinence du dispositif pour répondre aux enjeux de répit.

Types de public impliqué dans les projets

Des projets fortement encadrés

Les **groupes** sont en moyenne **constitués de 8 personnes et 3,83 accompagnateurs** par projet soit un taux d'encadrement de **1 accompagnateur pour 2,09 vacanciers**.

La structure des groupes varie néanmoins selon le type de public impliqué dans les projets :

- Les groupes exclusivement constitués de personnes âgées rassemblent en moyenne 8 personnes et 4,43 accompagnateurs, soit un taux d'encadrement de 1 accompagnateur pour 1,81 vacanciers.
- Les groupes exclusivement constitués d'aidants rassemblent en moyenne 5 personnes et 1,29 accompagnateurs, soit un taux d'encadrement de 1 accompagnateur pour 3,88 vacanciers.

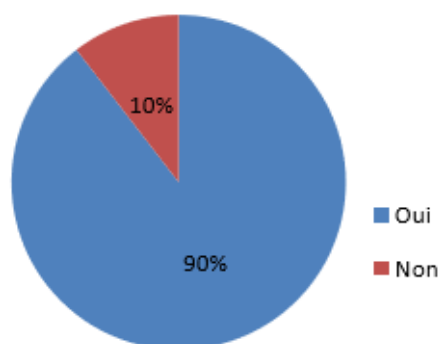
Le niveau d'encadrement choisi par les porteurs de projets est en corrélation avec la typologie des participants qui constitue les groupes : les groupes exclusivement constitués d'aidants nécessitent logiquement moins d'encadrement que les groupes exclusivement constitués de personnes âgées.

Les **accompagnateurs** sont pour **82 % des salariés** et pour **18 % des bénévoles**.

1.2.2- Les séjours

1.2.2.1- *La préparation du séjour*

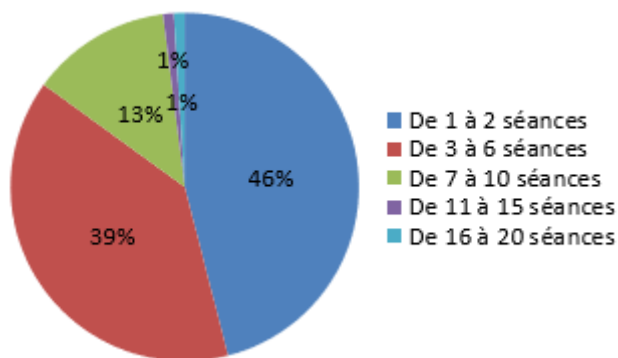
Un accompagnement adapté aux besoins des publics



La phase de **préparation** du projet s'inscrit comme un **temps primordial et contributif de l'accompagnement socio-éducatif** des personnes âgées, et permet de **renforcer les échanges avec les proches aidants**, également impliqués dans la préparation des projets.

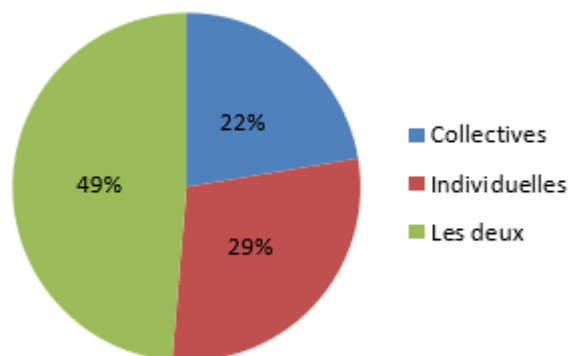
90 % des bénéficiaires ont été impliqués dans la préparation des séjours.

Implication des bénéficiaires



Nombre de séances de préparation des séjours

*base : 87 projets reçus



Modalités de préparation du séjour

*base : 87 projets reçus

Le nombre de séances de préparation du séjour **varie de 1 à 20 séances** selon les projets (4 séances en moyenne).

Ces variations découlent :

- d'un besoin d'accompagnement plus importants selon la fragilité du public accompagné ;
- des enjeux associés à chaque projet : objectifs du projet, préparation aux activités, règles de vie en collectivité, ...)

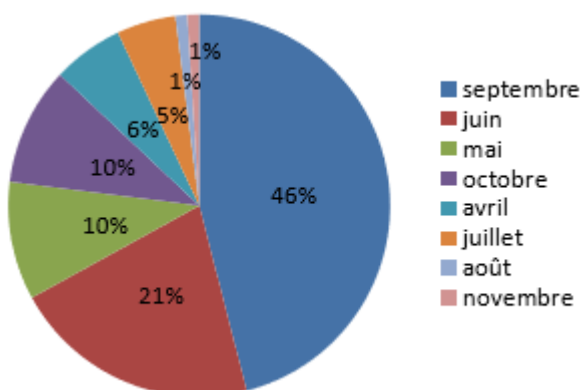
Les modalités de préparation des séjours diffèrent selon le type de projets organisés et de la capacité des porteurs de projets à accompagner les bénéficiaires :

La diversité des modes de préparation aux séjours caractérise la volonté du porteur de projets d'adapter son accompagnement envers et avec ses bénéficiaires. Les temps collectifs de préparation permettent de travailler le lien social, les échanges entre participants et la cohésion du groupe, tandis que les séances individuelles portent sur des questions liées aux enjeux et problématiques personnelles de chacun des participants.

1.2.2.2- Les caractéristiques des séjours

Des périodes de séjour adaptés aux profils des bénéficiaires...

Plus de 85 % des séjours se sont déroulés durant les mois de mai, juin, septembre et octobre.



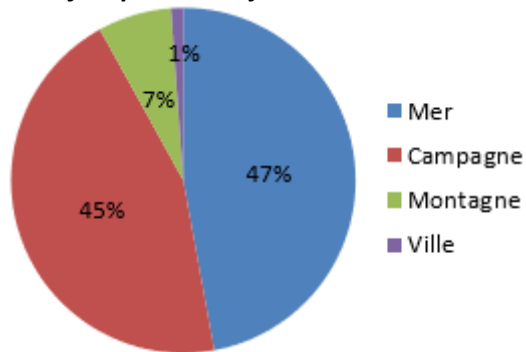
Périodes des séjours

*base : 87 projets reçus

Les établissements accueillant des personnes âgées programment prioritairement des départs hors été pour des motifs économiques et de disponibilité des équipes. En privilégiant ces périodes de séjours, les porteurs de projets s'assurent du confort des bénéficiaires, favorisant ainsi des températures modérées et un taux de fréquentation moins élevé sur les lieux de séjours.

Le dispositif contribue également, à sa mesure, à l'étalement de la saison touristique.

Un attrait fort pour les séjours à la mer et à la campagne



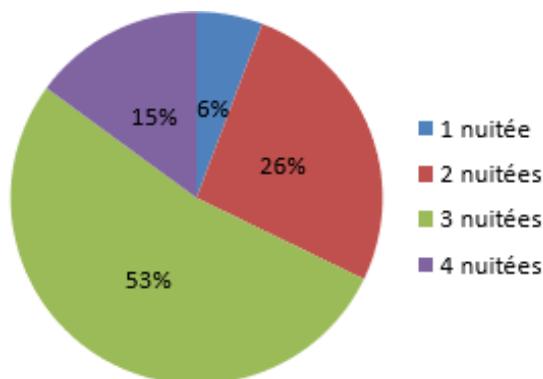
La mer (47 %) et la campagne (45 %) sont les destinations favorites des personnes âgées dépendantes et/ou de leurs aidants proches.

La part des bénéficiaires ayant choisi la montagne (7 %) et la ville (1 %) est bien moindre.

Destination des séjours

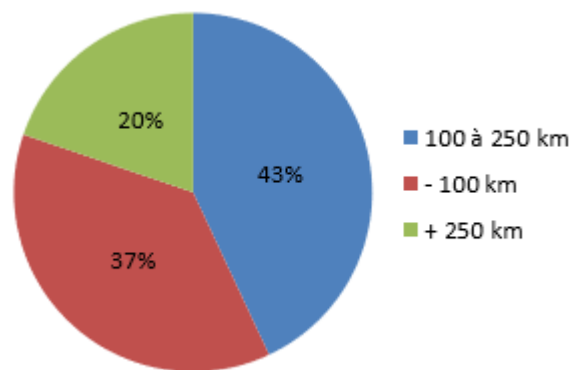
*base : 87 projets reçus

Les porteurs de projets privilégient des courts séjours de proximité



Durée des séjours

*base : 87 projets reçus



Répartition des séjours selon leurs distances

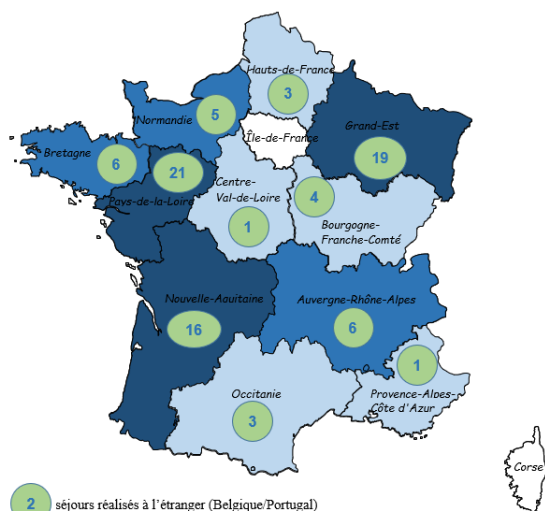
*base : 87 projets reçus

Les projets soutenus ont souvent donné lieu à des séjours de proximité :

- 85 % des séjours ont duré entre 1 et 3 nuitées ;
- 80 % des séjours se sont déroulés à moins de 250 Km, dont plus de 1/3 à moins de 100 Km.

Ces choix découlent d'une part de la nécessaire prise en compte de la fatigabilité des seniors dans la programmation des séjours et d'autre part des contraintes de personnel observées au sein des établissements.

Des séjours géographiquement répartis sur le territoire



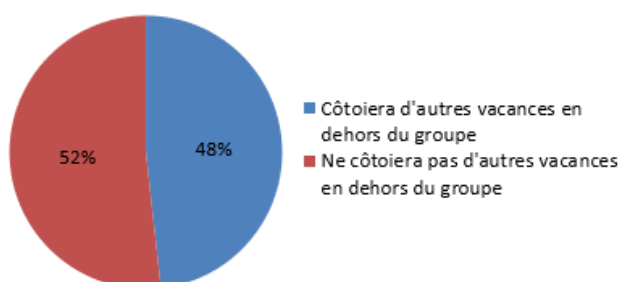
*base : 87 séjours réalisés

Le choix de la région de destination découle :

- De la localisation des porteurs de projets et de leur souhait de réaliser de courts séjours ;
- De l'attrait observé pour les séjours littoraux et campagnards.

Répartition des destinations par région

Des types d'hébergement collectifs ou privés ...



Répartition des séjours selon les types d'hébergements collectifs / privés

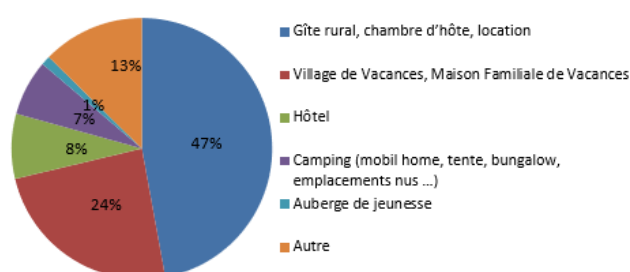
*base : 87 projets reçus

Près de la moitié des projets se sont réalisés au sein d'hébergements propices à des échanges avec de nouvelles personnes.

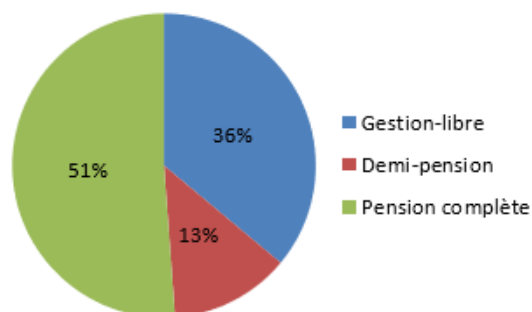
Ces espaces collectifs permettent de côtoyer d'autres vacanciers et d'interagir avec eux créant ainsi des liens sociaux et limitant l'isolement.

L'autre moitié a choisi un lieu **privatif**, sans une volonté de côtoyer d'autres vacanciers. Ces séjours ont pour objectif de favoriser **les échanges au sein du groupe**.

... qui induisent une variété de types d'hébergement et formules de gestion choisis ...



Répartition des séjours selon les types d'hébergements



Répartition des séjours selon les formules d'hébergements

... au regard des objectifs et enjeux spécifiques au projet ...

Les choix des types d'hébergement illustrent les **deux stratégies** observées chez les porteurs de projets :

- Soit monter un projet dans un équipement collectif de vacances (village de vacances, maison familiale, hôtel, ...) pour favoriser la réalisation du séjour dans une véritable ambiance de vacances, parmi d'autres vacanciers ;
- Soit s'orienter vers un équipement touristique privé (Gîte, chambre d'hôte, location, ...) que le groupe occupera sans côtoyer d'autres vacanciers.

De la même façon, le choix des formules par les porteurs de projets s'est appuyé sur les enjeux identifiés pour les publics :

- pour certains, la volonté d'épargner totalement aux participants la réalisation des repas, afin de **favoriser leur confort et leur répit** ;
- pour d'autres, la préparation des repas pour les résidents constituait l'une des activités prévues, dans une optique de **support au lien social** (interne au groupe) et de **stimulation** des participants.

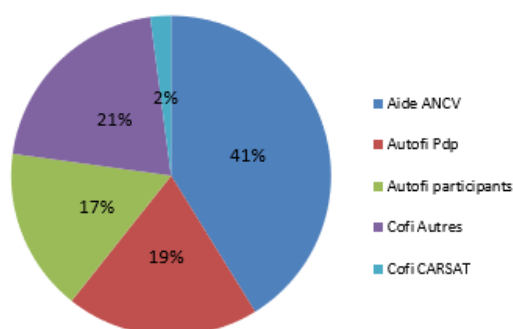
1.2.2.3- Le budget des séjours

Des coûts de séjour hétérogènes d'un projet à l'autre

En 2022, le coût total des **87 projets réalisés et soutenus** dans le cadre de l'expérimentation PADA, s'élève à **367 444,25 €**, au bénéfice de **713 personnes** âgées dépendantes et leurs aidants.

Le **coût moyen** de séjour par personne est de **515 €**. Cette moyenne cache en réalité des écarts significatifs qui découlent de la durée des séjours, de leur taux d'encadrement, du recours à des services extérieurs (activités spécifiques pour les seniors et / ou les aidants) et du choix des types et gammes de séjours.

Un nombre et un volume limités de co-financiers



L'**ANCV** est le premier contributeur des projets, avec **41 %** de prise en charge en moyenne.

Les sources complémentaires de financement des projets sont l'autofinancement du porteur de projets, parfois abondé par un soutien des services centraux des associations porteuses, et la contribution des bénéficiaires.

Les autres sources de financement ne représentent que **21 %** du coût des projets, et intègrent notamment la contribution des CARSAT.

Co-financiers

Un partenariat élargi avec la Cnav décliné à l'échelle des CARSAT



Depuis 2011, la Cnav et l'ANCV partagent la conviction selon laquelle l'aide au départ en vacances constitue un support pertinent de lutte et de prévention contre la dépendance des personnes âgées. Ainsi, depuis 2011, les deux organismes ont formalisé un partenariat permettant d'intégrer le programme Seniors en Vacances dans le thésaurus de l'action sociale de l'Assurance retraite.

Ce partenariat s'est consolidé au fil des ans et a permis :

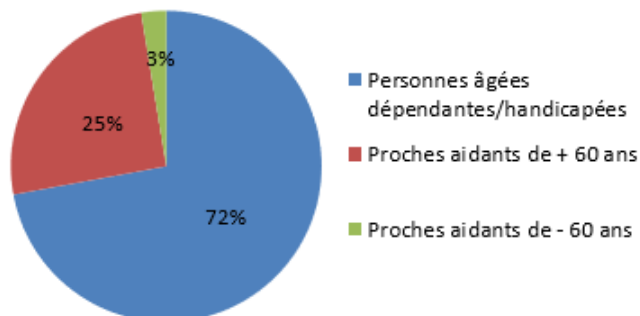
- la mobilisation technique de 10 Carsat pour organiser la prospection commune de nouveaux porteurs de projets dans le cadre du programme Seniors en vacances et la sensibilisation des acteurs du vieillissement à la thématique vacances ;
- la mobilisation technique et / ou financière de 5 Carsat pour appuyer le développement de l'appel à projets Pada.

3 CARSAT ont apporté leur contribution pour 8 projets pour un montant de 7 725 €.

CARSAT	Nombre de projets soutenus	Nombre de bénéficiaires soutenus	Montant octroyé	Montant dépensé
CARSAT Centre-Ouest	4	23	2 500 €	2 300 €
CARSAT Pays-de-la-Loire	3	35	4 050 €	4 425 €
CARSAT Alsace Moselle	1	5	1 000 €	1 000 €
TOTAL	8	63	7 550 €	7 725 €

1.3- Les bénéficiaires

Le dispositif a davantage bénéficié aux seniors qu'aux proches aidants



Typologie des bénéficiaires

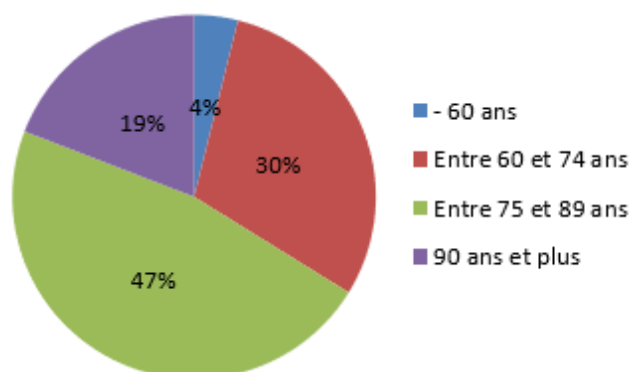
*base : 713 bénéficiaires précisés

Sur les 713 personnes bénéficiaires de ce dispositif :

- 72 % (soit 513) sont des personnes âgées dépendantes ;
- 25 % (soit 181) sont des aidants âgés de plus de 60 ans ;
- 3 % (soit 19) sont des aidants âgés de moins de 60 ans.

La part relative de bénéficiaires « aidants » est supérieure en 2022 (28 %) qu'en 2021 (19 %).

Un dispositif qui touche des seniors âgés



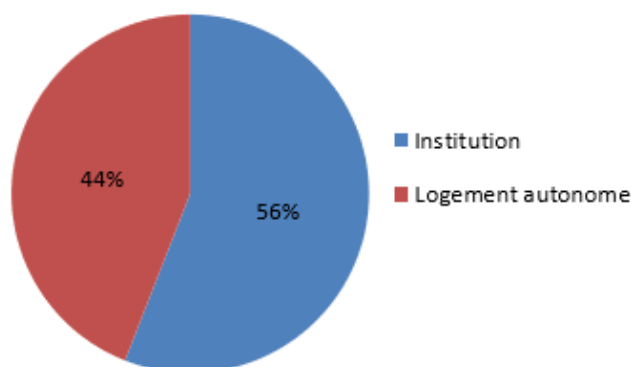
Âge des bénéficiaires

*base : 713 bénéficiaires précisés

2/3 des bénéficiaires ont plus de 75 ans dont 19 % ont 90 ans et plus.

Ce dispositif assure sa **complémentarité avec le programme Seniors en vacances**, qui concerne généralement des seniors plus jeunes.

Des bénéficiaires résidant majoritairement en institution



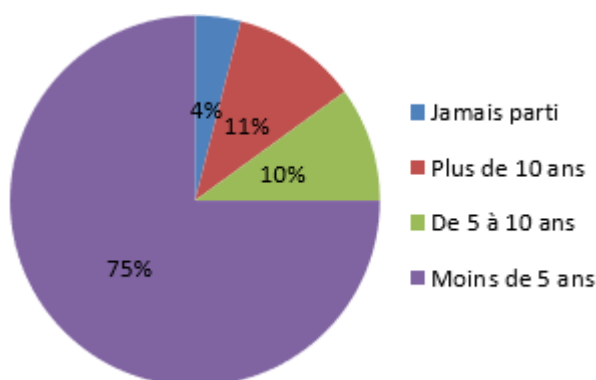
Typologie des hébergements des bénéficiaires

*base : 674 bénéficiaires précisés

Les personnes ayant bénéficié d'un séjour dans le cadre de l'appel à projets, vivent majoritairement en institution, soit 56 %.

44 % d'entre elles vivent dans un logement autonome. Il s'agit notamment des aidants.

Des bénéficiaires relativement peu éloignés des vacances



Antériorité des départs en vacances

* base : 330 bénéficiaires précisés

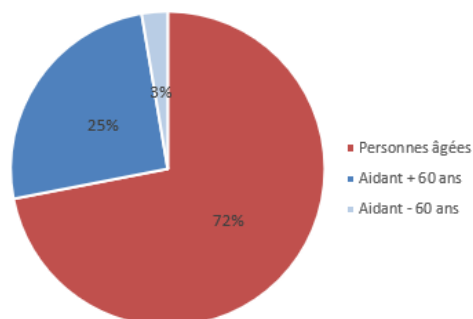
L'antériorité du départ en vacances des bénéficiaires reflète une réalité des départs en vacances qui varie :

- pour 75 % des bénéficiaires, le dernier séjour de vacances datait de moins de 5 ans ;
- pour 11 % des bénéficiaires, les derniers séjours remontent à plus de 10 ans ;
- pour 10 % d'entre eux, le dernier séjour de vacances datait de 5 à 10 ans ;
- 4 % des bénéficiaires n'étaient jamais partis ;

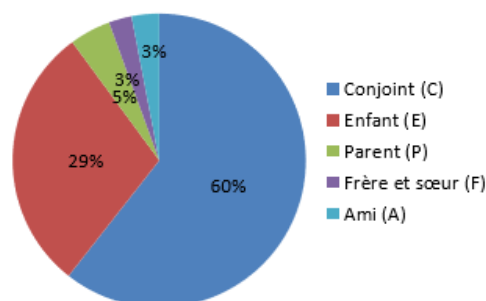
Le dispositif a bénéficié en 2022 à une part moindre de seniors éloignés des vacances, notamment du fait de la fidélisation des porteurs sur cet appel à projets.

Les projets de départ s'inscrivent comme un support d'animation / accompagnement au service du projet d'établissement (Cf impacts ci-dessous).

Les aidants des personnes âgées dépendantes impliqués dans les départs en vacances ...



*base : 713 bénéficiaires précisés



*base : 200 bénéficiaires précisés

Lien des aidants envers l'aidé

En 2022, la part des aidants parmi les participants aux séjours réalisés dans le cadre de cet appel à projets a considérablement augmenté (28 % en 2022 vs 19 % en 2021).

Ils participent à deux types de séjours :

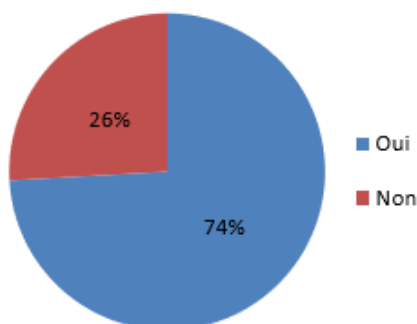
- Séjour aidant/aidé qui leur permet de partager un séjour avec la personne âgée sur le lieu de vacances et alterner des temps de répit et de maintien du lien ;
- Séjour exclusivement aidant et consacré au répit et à la détente.

Une grande majorité des aidants familiaux proches sont les conjoints (plus de 60 %) et les enfants (près de 30 %).

1.4- Des impacts avérés pour les différentes parties prenantes

1.4.1- A l'échelle des porteurs de projets

1.4.1.1- Un dispositif qui conforte l'implication des porteurs de projets sur la thématique de l'aide aux vacances



74% des porteurs de projets étaient déjà convaincus des bienfaits des vacances sur leurs bénéficiaires et avaient initiés des séjours vacances au sein de leur structure.

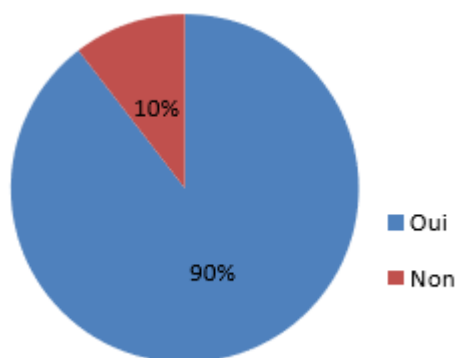
Ce taux en forte hausse par rapport à 2021 est à rapprocher de la fidélisation de plusieurs porteurs de projets déjà impliqués les années précédentes et ayant de nouveau sollicité une aide en 2022.

Avez-vous déjà réalisé un séjour de vacances ?

**base : 87 séjours réalisés*

1.4.1.2- Le projet de vacances s'impose comme un support d'animation collectif au service du projet d'établissement « avant, pendant et après les vacances »

En amont du projet, la préparation des séjours nourrit l'accompagnement des seniors et de leurs aidants ...



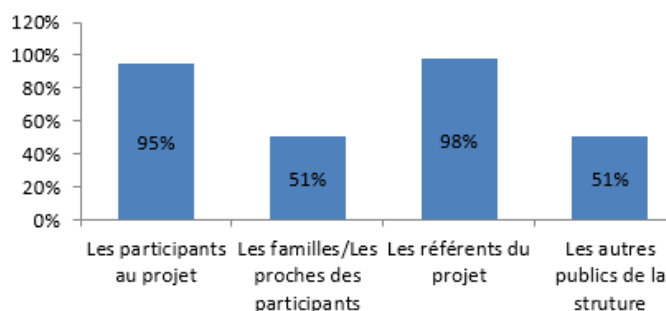
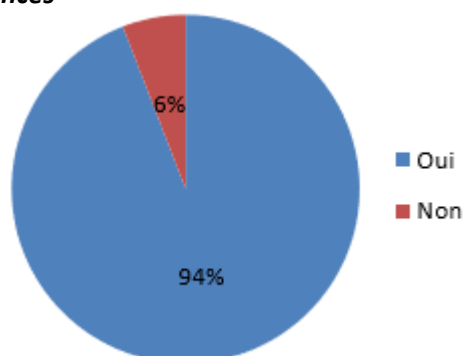
La phase de préparation du projet s'impose comme un temps contributif de l'accompagnement socio-éducatif des personnes âgées, et permet de renforcer les échanges avec les proches aidants, également impliqués dans la préparation des projets.

90 % des bénéficiaires ont été impliqués dans la préparation des séjours.

Implication des bénéficiaires

**base : 87 séjours réalisés*

Des bilans du séjour fréquemment réalisés au sein des structures porteuses de projets au retour des vacances



Réalisation de réunions de bilan des séjours

*base : 87 séjours réalisés

Personnes impliquées dans les réunions de bilan

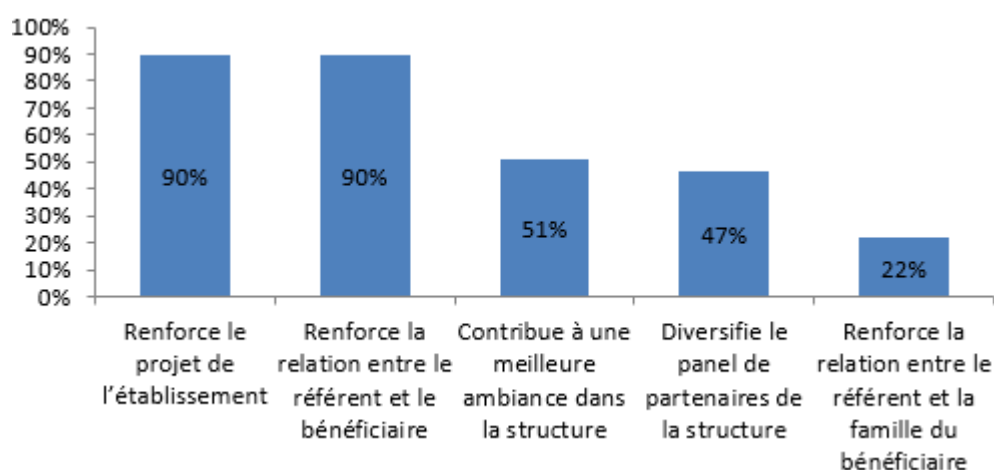
Des réunions de bilan des séjours de vacances ont été réalisées dans 94 % des cas.

L'ensemble des parties prenantes a été impliqué dans les réunions de bilan avec dans 99 % des cas, les référents du projet et 95 % des cas les participants au projet.

Ces temps de bilan ont ainsi permis de prolonger le temps des vacances au sein des établissements (événements festifs, soirées-photos, ...).

Ces réunions de bilan permettent d'évaluer la satisfaction des bénéficiaires quant aux séjours réalisés et d'envisager collectivement des séjours pour l'année suivante.

a- Des impacts sur le projet d'établissement, l'accompagnement des seniors, les relations internes et l'ambiance au sein de la structure



Impacts des séjours sur les structures porteuses de projets

Les bilans de fin de séjours réalisés par les porteurs de projets au sein de leur structure mettent en évidence **deux impacts prégnants** :

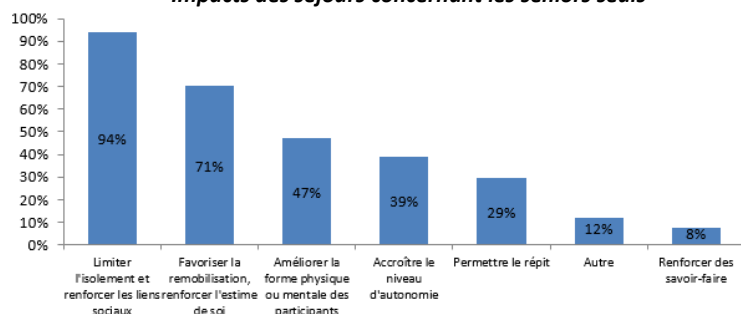
- **Le renforcement du projet de l'établissement à 90 % ;**
- **L'amélioration des relations entre le référent et le bénéficiaire à 90 %.**

A noter de façon moindre, la propension du dispositif à contribuer à renforcer la relation entre l'établissement et la famille et les proches du bénéficiaire.

1.4.2- Des impacts multiples à l'échelle des bénéficiaires

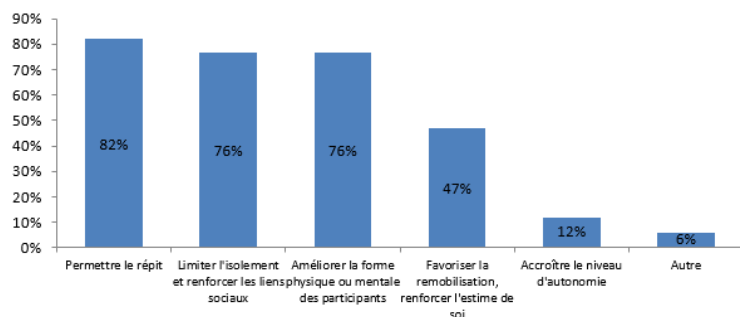
Les bénéfices des séjours sur les participants varient selon la typologie des publics et le type de séjour :

Impacts des séjours concernant les seniors seuls



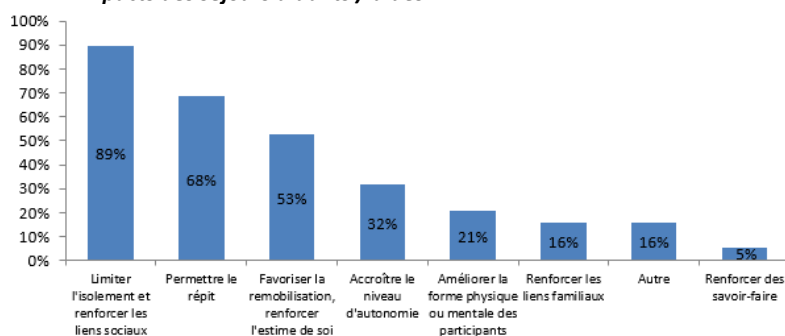
Les impacts les plus fréquemment observés sur les **seniors** sont le **renforcement des liens sociaux** (94 %) et la **remobilisation** (71 %). **L'amélioration de la forme physique ou morale et le regain d'autonomie** apparaissent de façon moindre.

Impacts des séjours concernant les aidants seuls



Pour les **aidants**, ce sont le **répit** (82 %), le **renforcement des liens sociaux** (76 %) et **l'amélioration de la forme physique ou morale** (76 %) qui prédominent.

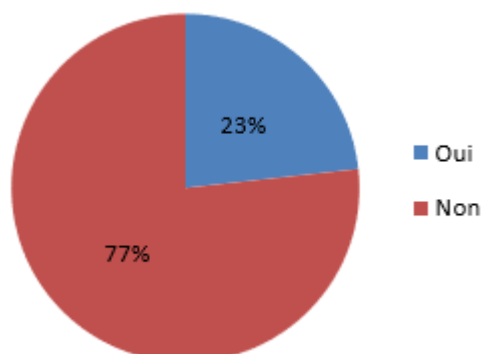
Impacts des séjours aidants / aidés



Ces différents impacts sont également observés dans le cadre des **séjours aidants / aidés**.

1.4.3- Un dispositif crucial dans le déclenchement du départ et plébiscité par les porteurs de projets

Un dispositif décisif pour permettre la concrétisation des séjours ...



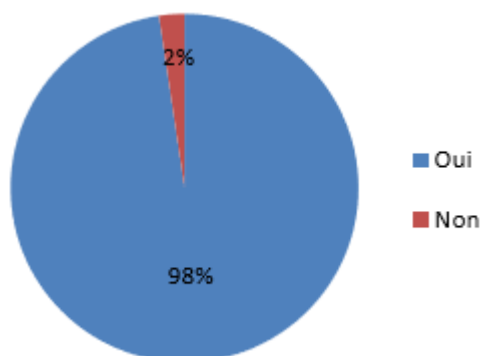
Les porteurs de projets soulignent l'importance de l'aide de l'ANCV dans la réalisation du séjour.

77 % des projets n'auraient pas pu être concrétisés sans l'aide de l'ANCV.

Sans l'aide de l'ANCV, le projet aurait-il pu se concrétiser ?

**base : 87 séjours réalisés*

... qui contribue à promouvoir l'aide aux vacances comme support régulier d'accompagnement des personnes âgées dépendantes et de leurs aidants.



98 % des porteurs de projets ayant bénéficié de ce dispositif **prévoient de nouveaux départs** de personnes âgées dépendantes et/ou de leurs aidants en 2023.

Ils envisagent également tous de solliciter l'appel à projets dans le cas où il serait reconduit.

Reconduction des départs en vacances en 2022

**base : 87 séjours réalisés*